

Disciplines Chorégraphiques
Danse Classique, Danse Contemporaine, Danse Jazz
Année 2020-2021

Calendrier et informations à retenir

Il est recommandé d'imprimer et de conserver ce document

Préinscription en ligne jusqu'au 10 juillet 2020 midi.

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, toutes les mesures préventives seront prises afin de sécuriser au maximum le déroulement des épreuves.

Informations complémentaires

L'admission est soumise à des tests. A partir de 7 ans, les candidats sont évalués lors de cours dispensés par les professeurs. La sélection est effectuée selon la motivation des candidats et leurs aptitudes corporelles.

Dates des épreuves

Âge (au 31/12/2020)	Dates des épreuves	Contenu des épreuves	Tenue souhaitée (Arriver en tenue)
7 ans	Samedi 5 septembre A partir de 9h et de 14h	Les candidats suivent un cours de danse	Cheveux attachés Tenue près du corps (sans jupette pour les filles) Pieds nus Se munir d'une paire de chaussettes
8 ans à 9 ans Débutant	Mercredi 9 septembre A partir de 9h		
8 à 10 ans Non Débutant	Mercredi 9 septembre A partir de 14h30		
Entre 11 et 14 ans Non débutant <i>En fonction du nombre de candidats et des règles sanitaires, les candidats plus âgés pourront être convoqués le mercredi 16 septembre à partir de 9h</i> 13,14 ans	Samedi 12 septembre A partir de 9h et de 14h30 ou Mercredi 16 septembre A partir de 9h	Les candidats suivent un cours de danse en fonction de leur choix de Dominante	Cheveux attachés Chaussons demi-pointes et pointes (si le candidat en possède) Collant à trou <u>Danse contemporaine :</u> Tenue près du corps <u>Danse classique</u> Justaucorps sans jupette pour les filles Collant et justaucorps pour les garçons
Entre 15 et 19 ans Non débutant Danse classique Danse contemporaine	Mercredi 16 septembre A partir de 11h A partir de 14h	Les candidats suivent un cours de danse en fonction de leur choix de Dominante Il est demandé à chaque candidat de créer une variation d'1 minute 30 maximum ou d'imaginer une improvisation sur une musique de son choix. (amener un support CD ou téléphone). Si un candidat postule dans plusieurs disciplines, il ne présente qu'une seule variation dans l'esthétique de son choix.	Pantalon ou short Pieds nus Pas de tenue ample
Entre 15 et 19 ans Non débutant Danse Jazz Niveau de 3ème cycle	Mercredi 16 septembre A partir de 16h30		

Lieu: Espace Danse Saint-Pierre des Cuisine 12 Place Saint-Pierre 31 000 Toulouse 05 62 27 67 78

Les résultats seront transmis par mail le **lundi 21 septembre 2020**.

RENTREE A COMPTER DU LUNDI 5 OCTOBRE 2020

TARIFS DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL DE TOULOUSE

TARIFS APPLICABLES POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2020/2021

A l'issue des tests d'admission quelle que soit la discipline, pour votre inscription définitive, vous devrez fournir les pièces suivantes :

- **Justificatif de domicile au nom du représentant légal ou de l'élève** (seul un des documents suivants sera accepté): Photocopie de la facture d'électricité, de téléphone fixe ou internet, d'eau, de gaz, d'assurance habitation de moins de trois mois. Les étudiants résidant en chambre universitaire ou en foyer devront fournir leur attestation 2020-21 au plus tard le 12 novembre 2020.
- Photocopie **Avis d'imposition français complet 2019 sur les revenus 2018** : pour les personnes vivant en couple et pour les enfants en garde alternée, fournir les deux avis d'imposition complets.

IMPORTANT : aucune relance ne sera adressée en cas de pièces manquantes

	FRAIS DE DOSSIERS PAR FAMILLE (3)	QUOTIENT FAMILIAL (5)	RESIDENT TOULOUSE (1) (6)		RESIDENT HORS TOULOUSE (1)	
			FRAIS DE SCOLARITE (4)		FRAIS DE SCOLARITE (4)	
			1er CURSUS	CURSUS SUPPLEMENTAIRE (7)	1er CURSUS	CURSUS SUPPLEMENTAIRE (7)
HORAIRES AMENAGES (H.A)						
H.A.P. OU H.A.S	28,00 €		GRATUIT	Tarifs EXTERNES	GRATUIT	Tarifs EXTERNES
RANGUEIL ADMIS (2)	28,00 €					
EXTERNES – Musique, Danse, Théâtre						
CURSUS TRADITIONNEL OU POLE DES ARTS BAROQUES OU ADULTES : Formation musicale et/ou chant chorale et/ou Pratique Amateur (Musique, Théâtre) et/ou Érudition OU AUDITEURS Musique, Danse, Théâtre	28,00 €	De 0 à 400	100,00 €	100,00 €	150,00 €	150,00 €
		De 401 à 520	120,00 €	120,00 €	180,00 €	180,00 €
		De 521 à 640	170,00 €	170,00 €	255,00 €	255,00 €
		De 641 à 1280	220,00 €	220,00 €	330,00 €	330,00 €
		De 1281 à 1800	280,00 €	280,00 €	420,00 €	420,00 €
		De 1801 à 2400	340,00 €	340,00 €	510,00 €	510,00 €
		2401 et plus	400,00 €	400,00 €	600,00 €	600,00 €
PLAY MUSIC VARIATION N°3	28,00 €		GRATUIT			
PLAY MUSIC VARIATION N°4	28,00 €		GRATUIT			

(1) Le tarif des frais de scolarité sera appliqué au vu du justificatif de domicile au nom du représentant légal ou au nom de l'élève s'il est majeur. SEUL UN DES DOCUMENTS SUIVANTS SERA ACCEPTE AU MOMENT DE L'INSCRIPTION OU DE LA REINSCRIPTION : Factures d'électricité - de téléphone fixe ou internet - d'eau - de gaz – attestation d'assurance habitation (documents de moins de trois mois). En cas de non production du justificatif de domicile et de l'avis d'imposition 2019 sur les revenus 2018, la tarification maximale sera appliquée.

(2) Les élèves en horaires aménagés à Rangueil (Enseignement musical inclus dans l'enseignement général) s'acquitteront des frais de dossier après leur admission.

(3) Les frais de dossier sont à régler pour toute inscription ou réinscription quelque soit le lieu de résidence. En cas de non présentation au concours ou test d'entrée, non admission, démission ou congé, ces frais ne sont pas remboursables.

(4) DEMISSIONS OU CONGES : Seuls les démissions ou congés envoyés par courrier avec accusé de réception AVANT LE 12 NOVEMBRE 2020 entraîneront l'annulation des droits de scolarité pour l'année scolaire 2020/2021, après cette date les droits de scolarité seront intégralement dus.

LES ELEVES NON ADMIS à l'issue des résultats des stages ou figurant sur liste d'attente dans une discipline instrumentale pourront démissionner des disciplines obligatoires sans s'acquitter des droits de scolarité si la démission parvient au Conservatoire par courrier recommandé avec accusé de réception AVANT LE 31 DECEMBRE 2020.

(5) Le calcul du quotient familial est appliqué à partir de l'avis d'imposition français de 2019 sur les revenus 2018 au nom du représentant légal ou au nom de l'élève. Pour les personnes vivant en couple et pour les enfants en garde alternée, le calcul est effectué à partir des 2 avis d'imposition. Il est déterminé sur la base du revenu imposable divisé par 12 mois et de la composition familiale (nombre de parts). Dans le cas où l'avis d'imposition français ne peut être fourni le tarif maximum sera appliqué.

(6) Les élèves domiciliés à Toulouse en résidence universitaire ou foyer bénéficieront du tarif résident Toulouse sous réserve de la production d'une attestation pour l'année.

(7) Coursus supplémentaires : - autre instrument (même si auditeur) ou autre discipline appartenant à un autre domaine ; par exemple danse ou théâtre pour un musicien, Jazz/Musiques actuelles ou pôle des Arts Baroques pour un élève suivant un cursus instrumental traditionnel (même si auditeur).